

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Locales](#) > [Béthune](#)

BETHUNE

Les cyclistes attendent le plan de circulation global

Publié le vendredi 27 février 2009 à 06h00



- [Facebook](#)
- [Digg](#)
- [Del.icio.us](#)

- [Ma.gnolia](#)
- [Google](#)
- [Live](#)

Les listes s'allongent. Plus de 80 points de stationnement possibles, une vingtaine de pistes ou bandes cyclables. Et des priorités. Les militants du droit au vélo espèrent des itinéraires transversaux dans le plan global de circulation.

« Si on ne peut pas inciter les enfants à faire du vélo, on rate quelque chose. C'est bon pour la santé, l'environnement et le porte-monnaie », lance Robert Rijn, de l'association droit au vélo (ADAV) de Béthune. Les petits-enfants de cet Hollandais pédalent peu. Trop dangereux. « Développer le réseau cyclable était dans le programme de la majorité, des journées de sensibilisation ont été organisées, six vélos ont été achetés pour le personnel communal, ça va dans le bon sens », remarque Daniel Dourlens, président de l'ADAV. Les cyclistes se sentent écoutés. Mais, un an après les élections, pas encore assez considérés. « On ne peut pas traverser la ville en toute sécurité ». Avec 300 mètres de pistes et bandes entretenues mais en pointillé, c'est le parcours du combattant.

Les deux hommes regrettent que « des travaux récents ne prennent pas en compte les vélos ». Ils visent ceux de la rue Albert Ier et ceux du port de plaisance. Très jolis les pavés de la rue Albert Ier, concède Daniel Dourlens. Mais un peu rudes. « On avait demandé des bandes lisses, comme dans la rue du Pot d'Étain ». Il prend cet exemple pour essayer l'excuse du « classé historique » et espère bien voir une de ces bandes s'incruster dans les pavés de la rue du Carillon. Au port de plaisance, Roger Rijn casse la bordure de trottoir en travers à la fin de la piste cyclable et un passage de pont réservé aux voitures. Il remet sur le tapis la voie verte, qui relierait la Gare d'eau au port de plaisance « pour que la jeunesse prenne l'habitude de faire du vélo ». Les deux cyclistes insistent sur le stationnement, près des commerces et des services publics. « La ville détient 83 arceaux, 38 ont été posés ». Restent les autres. Et une voie bien tracée entre la gare et l'université, que les militants du droit au vélo espèrent trouver dans le plan de circulation global que la municipalité est en train de préparer. Une fois élaboré, celui-ci sera présenté aux comités de quartier. C.É.R.

